

INNOVATION SOCIALE ET COMMUNAUTÉ
UNE RELECTURE À PARTIR DES SOCIOLOGUES
CLASSIQUES

Yao Assogba

Note sur l'auteur :

Yao Assogba, est sociologue et professeur au Département de travail social et des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est également responsable de la maîtrise en travail social. Monsieur Assogba œuvre au sein de l'Alliance de recherche université-communauté /Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC), spécifiquement dans l'axe 1 - Développement social des communautés et il est aussi membre du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS).

*Alliance de recherche université-communauté/Innovation sociale et
développement des communautés (ARUC-ISDC)*

SÉRIE : RECHERCHES, NUMÉRO 5

ISBN : 978-2-89251-314-1

MARS 2007

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
I. LE CONCEPT DE COMMUNAUTÉ COMME RÉALITÉ EMPIRIQUE ET COMME CADRE D'ANALYSE.....	4
1.1 Définition du concept.....	4
1.2 Approche typologique	5
1.3 Nécessité de l'innovation sociale pour le développement social	7
II. POUR UNE EXPLICATION SOCIOLOGIQUE DE L'INNOVATION SOCIALE	10
2.1 Définition et caractéristiques.....	10
2.2 Explication de l'innovation sociale comme phénomène social	10
2.3 Diffusion de l'innovation sociale	12
EN GUISE DE CONCLUSION.....	15
BIBLIOGRAPHIE.....	16

INTRODUCTION

Pourquoi observe-t-on l'innovation sociale dans les communautés ? Cette question met en jeu la fonction cognitive de la sociologie qui consiste à dépasser la description des phénomènes sociaux pour les expliquer et les faire comprendre. L'objectif de ce texte est de montrer qu'une relecture de ces notions chez les sociologues classiques, Ferdinand Tönnies, Émile Durkheim, Max Weber et Georg Simmel, permet de rendre intelligible cette interrogation. Dans un premier temps, nous présentons le concept de communauté à la fois comme réalité empirique et cadre d'analyse du processus de transformations sociales. Cette élaboration montre comment la nécessité d'innover socialement pour le développement social s'impose aux acteurs sociaux dans un contexte sociétal en changement. En deuxième lieu, nous présentons une analyse du processus sociétal qui conduit à l'innovation sociale.

I. LE CONCEPT DE COMMUNAUTÉ COMME RÉALITÉ EMPIRIQUE ET COMME CADRE D'ANALYSE

1.1. Définition du concept

La notion de communauté est fondamentale en sociologie, et représente ainsi un des thèmes constitutifs de cette discipline. Au-delà des nuances que l'on note dans les différentes et nombreuses définitions dont elle a fait l'objet, il y a une convergence dans son usage comme cadre de référence pour l'analyse du processus de transformation des sociétés préindustrielles et l'émergence progressive de la société industrielle au XIXe siècle en Europe. En effet, la problématique principale que les grands classiques de la sociologie, en l'occurrence Ferdinand Tönnies, Émile Durkheim, Max Weber, Simmel ont tous examinée et qui constitue une des toiles de fond de leur oeuvre, c'est le passage d'un type de société à l'autre en tant que réalité empirique (organisation sociale). La notion de communauté a constitué également l'élément d'une typologie *communitas et societas* pour analyser le processus d'intégration sociale et les mécanismes de la cohésion sociale dans la société.

Comment s'opère le passage d'un ordre social caractérisé par les liens de nature communautaire et traditionnelle à un ordre social marqué par le laïcisme, l'individualisme et la rationalisation ? Est-ce qu'il y a une rupture ou une continuité des deux ordres sociaux ? Les liens communautaires peuvent-ils disparaître totalement dans un ordre social laïc et individualiste ? Un ordre social peut-il exister sans un équilibre entre l'initial et le nouveau qui émerge sous les effets de l'industrialisation ou de la modernité ? Voilà les questions fondamentales que les pères fondateurs de la sociologie ont posé et essayé d'élucider en observant les changements qui s'opéraient au XIXe siècle dans l'ordre social ancien (société traditionnelle) pour donner un nouvel ordre social (société moderne).

L'idéal type classique qui sert habituellement de cadre de référence pour analyser les deux types d'organisation sociale est celui proposé par Ferdinand Tönnies dans son livre *Gemeinschaft und Gesellschaft*¹. Tönnies distingue deux grands types d'organisation sociale : la communauté et la société. L'une ou l'autre représente le lieu où se constituent des types particuliers de relations sociales ou de sociabilité. C'est la nature de la sociabilité qui confère la désignation de communauté ou de société au groupement humain. La sociabilité peut être à dominance affective, émotionnelle ou bien à dominance utilitaire, instrumentale. Dans le premier cas, on parlera de communauté et de société dans le second cas.

Pour Tönnies, la « *Gemeinschaft* la communauté assume des fonctions sociales d'ordre émotionnel basées sur les sentiments affectifs. Chaque individu y est considéré par l'autre comme une fin en soi, et non comme un moyen pour parvenir à une fin. C'est une organisation sociale dans laquelle les relations entre les individus sont basées sur la proximité affective, géographique, culturelle ou sociale. Exemples : la communauté familiale, les communautés de voisinages, quartier ou village (Giner, 1970). Les membres d'une communauté se connaissent personnellement et participent minimalement, sous une forme directe ou indirecte, aux affaires communes.

À l'idéal type de la communauté, Tönnies oppose l'idéal type de la *Gesellschaft* (de la société). Celle-ci est fondée avant tout sur des intérêts utilitaires. Les individus y sont ainsi considérés comme des instruments ou des moyens pour parvenir à des fins. La société est fondée sur le caractère individuel des intérêts. Ses membres se connaissent de façon impersonnelle et le lien qui existe entre eux est contractuel. Donnons en exemples, les institutions publiques ou privées dans les sociétés industrielles (administration, bureaucratie, entreprises, etc.).

Les deux types d'organisation ne sont pas exclusifs, mais coexistent dans la réalité sociale qui est plus complexe. Le critère qui sert à faire la distinction des deux types est le degré d'importance de la nature de la sociabilité dans un type d'organisation sociale donné. Bref, la *Gesellschaft*, la société est un ensemble de relations humaines, de nature essentiellement individuelle qui résultent plus de la volonté ou simplement de l'intérêt que de l'ensemble complexe d'états d'affectifs, d'habitudes et de traditions qu'implique la *Gemeinschaft*, la communauté

1. 2. Approche typologique

Dans l'analyse qu'il fait des transformations sociales qui s'opèrent dans l'Europe du XIXe siècle, Weber a été certes influencé par la typologie de Tönnies. Pour Weber, le processus d'intégration

¹ Ferdinand, Tönnies, *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, Retz, CEPL, 1977.

sociale revêt deux formes principales : la *Vergemeinschaftung*, la « communalisation » et la *Vergesellschaftung*, la « sociation ». La première forme correspond à la relation sociale inspirée d'une action ou d'une activité sociale fondée sur le sentiment subjectif d'ordre traditionnel ou affectif des acteurs sociaux appartenant à une même communauté. Les prototypes de la « communalisation » sont la famille, une communauté religieuse, une communauté de quartier ou une communauté locale etc. La seconde forme d'intégration soit la « sociation » est toute relation sociale inspirée par une activité sociale fondée sur un compromis d'intérêts « motivés rationnellement en valeur ou en finalité, ou sur une coordination d'intérêts, motivée de la même manière » (Voyé, 1998 : 141 citant Max Weber, dans *Économie et société*, Paris, Plon, 1971 : 41). Exemples : l'administration, la bureaucratie, le libre marché.

La société traditionnelle repose sur une intégration de type communalisation, c'est-à-dire basée sur la tradition et le sentiment d'avoir en commun des valeurs. Par contre, l'intégration des acteurs sociaux dans la société moderne se fait par sociation, en ce sens que cette organisation sociale (la modernité) est dominée par le compris ou la coordination d'intérêts. Il importe de rappeler encore qu'il s'agit de types idéaux. Dans la réalité les relations sociales que supposent différentes formes d'activités sociales ont en partie un caractère de communalisation, en partie un caractère d'une sociation

On peut rapprocher les notions de communauté et de société de Tönnies d'une part, et de celles de communalisation et de sociation de Weber d'autre part, à l'opposition que Durkheim (1960) établit, dans son ouvrage *De la division du travail social*, entre la solidarité mécanique caractérisant le lien social dans la société traditionnelle préindustrielle, et la solidarité organique caractérisant le lien social dans la société moderne ou industrielle. Le premier type de solidarité est fondé sur une grande conscience collective qui représente l'ensemble des croyances et des sentiments moraux communs aux membres du groupe. Le second type de solidarité (organique) est fondé sur la primauté de la division du travail. Le progrès technique et l'émancipation générale des individus permettent que « l'ordre social repose non plus sur une uniformité mécanique et sur la répressive collective, mais sur l'articulation organique d'individus libres dont les fonctions sont à la fois différentes et complémentaires. « La solidarité organique permettra à l'homme de s'affranchir des contraintes traditionnelles imposées par la parenté, par l'appartenance à une classe ainsi qu'à un lieu, et d'une façon plus générale, par la conscience sociale » (Nisbet, 1984 : 112).

Parlant de la tradition sociologique, Nisbet note à bon escient que cette « typologie se retrouve également chez Simmel², chez qui le terme de « métropole » permet de faire référence à tous les aspects de la modernisation. Elle constitue également la base essentielle de la distinction établie par

² Georg Simmel, *La philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 1987.

toute la sociologie américaine, à la suite de Charles H. Cooley, entre types d'association « primaire » et « secondaire » (*ibidem* 1984 : 105)

1.3. Nécessité de l'innovation sociale pour le développement social

L'utilisation typologique de la notion de communauté a ainsi permis aux sociologues classiques d'analyser le vaste processus historique qui conduit des sociétés traditionnelles essentiellement communautaires (clans, familles étendues, parentés, communautés rurales) à des sociétés modernes où des organisations de types sociétaires (bureaucratie, administration, finances, entreprises, partis politiques, syndicats) sont prédominantes. Ils constatent par ailleurs que les communautés qui n'ont pas disparu dans le processus se sont réadaptées au nouveau contexte, le plus souvent non sans tensions ou conflits avec la société moderne. Le même processus est en cours dans les sociétés industrielles et postmodernes. Cette réadaptation des groupes primaires aux conditions sociétales de la modernité est une indication de l'importance qu'ils ont dans la vie normale de l'individu, ce que les pères fondateurs de la sociologie affirment dans leur œuvre.

Weber perçoit que, même si la distinction conceptuelle et typologique qu'il fait entre la communalisation et la sociation est fondée, « la stabilité institutionnelle du second type de société dépend de ce qu'il soit profondément enraciné dans le premier et de ce qu'il ait, entre les deux, une parfaite continuité » (Nisbet :113). Concernant Durkheim, Nisbet prend bien soin de souligner que la thèse évolutionniste de l'humanité qu'il défend dans les premiers chapitres de son ouvrage *De la division du travail social*, sera clairement révisée, par la suite, dans son œuvre. En effet, l'auteur de *Les formes élémentaires de la vie religieuse* soutient que c'est dans le *communitas* et non dans la *societas* que résident les véritables racines de la société (humaine). « La société ne peut faire sentir son influence que si elle est un acte, et elle n'est un acte que si les individus qui la composent sont assemblés et agissent en commun. C'est par l'action commune qu'elle prend conscience de soi et se pose; elle est avant tout une coopération active » (Nisbet, 1984 : 111 citant Émile Durkheim dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Presses Universitaire de France, 1968, 5^e édition, p. 598).

Durkheim ne conçoit donc pas qu'une société puisse exister sur une base strictement utilitariste et rationaliste. Sa pensée « fut au contraire profondément influencée par la résurgence, au XIXe siècle, des valeurs associées à la notion de communauté, à une communauté reposant sur des liens affectifs à la fois étroits, profonds et durables » (*ibidem* : 111). Durkheim postule clairement la nature communautaire de la société. Pour l'auteur du *Le suicide. Étude sociologique*, la société normale est un système complexe d'éléments sociaux et psychologiques comme la conscience collective, l'autorité morale, la communauté et le sacré. Dans cette perspective, la seule réponse appropriée aux conditions

de vie des sociétés modernes réside également dans le renforcement de ces éléments. « C'est ainsi, et ainsi seulement que l'on pourra réduire le nombre de suicides, l'intensité des luttes économiques et l'insatisfaction corrosive résultant d'une existence anémique » (*ibidem* : 114)³.

C'est donc à partir des interrogations sur les rapports « économie-société » que les pères fondateurs de la sociologie ont abordé la problématique de l'intégration sociale et de la cohésion sociale dans la *communitas* et dans la *societas*. Ils ont toujours craint la disparition des liens et des institutions ou structures communautaires sous le développement à outrance de la sphère économique au détriment de la sphère sociale. Une relecture de Weber (1964 et 1981) par Roustang a permis à celui-ci de souligner que le sociologue allemand « est inquiet de voir le capitalisme vainqueur n'ayant plus besoin du soutien l'ascétisme religieux repose maintenant sur 'une base mécanique' » (Roustang, 1995 : 50). Pour étayer son argumentation Roustang cite :

« P. Raynaud écrit dans sa préface de l'*Histoire économique*, p. X : (...) il est clair que la vision webérienne du capitalisme doit beaucoup aux questions qui tourmentent l'homme – et le citoyen – Weber. L'économie n'était à ses yeux qu'une dimension particulière de l'activité humaine, qui devait être subordonnée à la politique (...) et dont la logique immanente menaçait de détruire les possibilités d'une existence authentique (...) » (Roustang, 1995 : 50).

Durkheim pense que c'est dans les secteurs du commerce et de l'industrie que la vie sociale est en anémie à l'état chronique. Dans la préface de la seconde édition de *De la division du travail social*, Durkheim écrit « Nous insistons à plusieurs reprises, au cours de ce livre, sur l'état anémique juridique et moral où se trouve actuellement la vie économique » (Durkheim, 1967 : iii). Dans *Philosophie de l'argent*, Simmel de son côté parle du risque de voir les échanges monétaires devenir « l'unique lien qui subsiste entre les éléments dont il a détruit les autres relations mutuelles » (Simmel, 1987 : 432, cité par Roustang, 1995 : 51).

Poursuivant leurs interrogations sur les rapports « économie-société », mettant en garde contre le risque de la rupture du lien social dans les sociétés modernes et suivant leur intuition sociologique, l'un ou l'autre de ces classiques a émis le souhait qu'une instance ou un mécanisme puisse favoriser l'ancrage de la *societas* dans la *communitas*, de telle manière d'avoir un « équilibre institutionnel » entre les deux. C'est ainsi que Weber « s'interrogeait pour savoir si apparaîtrait ultérieurement une puissante reconnaissance des penseurs et des idéaux anciens, ou encore -au cas où rien de cela n'arriverait - une pétrification mécanique, agrémentée d'une sorte de vanité convulsive » (cité par Roustang : 51). En tout cas pour les « derniers hommes » de ce développement de la civilisation, ces

³ Émile Durkheim, *Le suicide. Étude sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, 7^e tirage.

mots pourraient se changer en vérité : « Spécialistes sans vision et voluptueux sans cœur – ce néant s’imagine avoir gravi un degré de l’humanité jamais atteint jusque-là. » (Roustang, 1995 : 50, citant Max Weber, dans *Histoire économique. Esquisse d’une histoire universelle de l’économie et de la société*, Paris, Gallimard, 1981, p. X).

De son côté, Durkheim se demande « quelles sortes de groupements professionnels, qui s’intercaleraient entre l’État et les particuliers, pourraient amener l’individu à subordonner son intérêt particulier à l’intérêt général, faute de quoi il n’y a pas de société » (Roustang, 1995 : 51). Pour étayer son analyse Roustang (*ibidem*) cite Durkheim « Une société composé d’une poussière infinie d’individus inorganisés, qu’un État hypertrophié s’efforce d’enserrer et de retenir, constitue une véritable monstruosité sociologique » (*ibidem*). Quant à Simmel, il nous dit que l’individu qui est trop soumis aux seuls échanges monétaires risque d’y perdre son âme et de ce qu’elle-ci a de spécifique et de chaleureux.

Les théories et l’intuition sociologiques des grands classiques ont résisté à l’usure du temps et sont d’une actualité frappante. Si la modernité bouleverse assez radicalement la société traditionnelle, elle se voit à son tour sinon fondamentalement transformée du moins relativement secouée par diverses évolutions du contexte sociétal des années 1970 et 1980 (choc pétrolier, nouvelles technologies de technologies d’informations et de communications crise économique, crise de l’État Providence., etc.) qui vont faire entrer le monde contemporain dans ce qu’il est convenu d’appeler la post-modernité. Tout comme au XIXe siècle, la modernité en introduisant de nouvelles formes de lien social dans la société traditionnelle a créé un hiatus dans les représentations collectives ou les valeurs communes, la post-modernité a également engendré un vide similaire.

Selon la sociologie classique pour maintenir ou créer la cohésion sociale, toute nouvelle forme de lien social doit être relayée par un système approprié des représentations collectives, car dans les sociétés postmodernes les représentations collectives sont devenues floues ou caduques. Par exemple, l’individualisme comme système de valeurs ne permettrait ni la forme sociétaire du lien social ni la formation de groupements intermédiaires entre l’individu et la société (Assogba, 2000). Il fallait qu’émergent de nouvelles pratiques sociales ou des innovations sociales qui s’inspirent d’un nouveau système de valeurs. Il en est ainsi de l’organisation communautaire au Québec. « Au cours de la période 1960-1975, l’organisation communautaire consiste en une innovation sociale, c’est-à-dire une nouvelle manière de faire qui rompt avec les pratiques antérieures » (Bourque, Comeau, Favreau et Fréchette (2007 : 23).

II. POUR UNE EXPLICATION SOCIOLOGIQUE DE L'INNOVATION SOCIALE

2. 1. Définition et caractéristiques

Est innovation sociale toute initiative prise par des acteurs sociaux dans un contexte sociétal donné dans le but d'apporter des réponses inédites à un certain nombre de problèmes sociaux (exclusion sociale, pauvreté, décrochage scolaire, etc.). Sur le plan sociologique, les innovations sociales présentent les grandes caractéristiques suivantes :

-Elles remettent en question les dichotomies traditionnelles comme « marchand et non-marchande », « producteur et non producteur ou consommateur », « public et privé ».

-Les innovations sociales cherchent à mettre en œuvre des moyens appropriés au contexte sociétal.

-Elles visent la cohésion sociale et la solidarité, elles reposent sur la démocratie participative, elles évitent la bureaucratisation.

-Les innovations sociales s'inspirent généralement des principes fondamentaux de l'économie sociale et de l'économie solidaire (Lexique de sociologie, 2005).

2.2 Explication de l'innovation sociale comme phénomène social

Les travaux de Raymond Boudon sur l'évolution des valeurs, à partir d'une relecture qu'il fait des grands sociologues classiques, permettent d'expliquer l'innovation sociale comme phénomène social (Boudon, 2002, 2000, 2006). À Durkheim (1967) Boudon emprunte la notion de l'*individualisme*, à Weber (1971) l'idée du *processus de rationalisation des valeurs* et à Simmel (1984) les idées de l'*irréversibilité dans l'histoire et du poids des contingences*.

Dans l'acception durkheimienne, la notion d'individualisme renvoie à la faculté ontologique de l'être humain d'avoir conscience de son individualité dans la société. Selon Durkheim, l'individualisme est un « phénomène qui ne commence nulle part, mais qui se développe, sans s'arrêter tout le long de l'histoire » (Durkheim, 1967 : 146). Cette assertion veut signifier qu'aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire de toutes les sociétés, l'individu a toujours en tant que tel représenté le point de référence privilégié, à l'aune duquel il est possible de juger de la pertinence des normes et de la légitimité des institutions sociales au sens le plus large du terme. Certes le respect de la dignité de l'individu n'a pas toujours prévalu dans la réalité sociale, mais par contre l'individu lui-même a toujours eu le « sens de la défense de sa dignité et de ses intérêts, que ce sentiment constitue la toile de fond sur laquelle se déroule l'histoire des institutions et sans doute l'histoire tout court » (Boudon,

2002 : 79). C'est donc un principe sociologique fondamental que l'idée de la dignité de l'individu inspire toujours une innovation sociale.

Dans *Les problèmes de la philosophie de l'histoire*, Simmel (1984) montre qu'il y a à l'œuvre dans l'histoire une tendance lourde à une demande constante, pour le respect de l'égalité de dignité de chaque personne par les acteurs sociaux. Par ailleurs, le sociologue allemand reconnaît que les contingences de l'histoire peuvent avoir une influence sur cette lourde tendance. Cependant, un principe demeure au sein de toutes les sociétés, y compris les plus archaïques, les institutions sociétales ne pouvaient pas ne pas être inspirées par l'objectif d'instaurer une organisation sociale perçue et donnant le sentiment à l'individu que celle-ci respectait sa dignité. C'est pourquoi, dans toute société il existe des acteurs sociaux qui produisent des innovations sociales inspirées du sens de la dignité humaine. Ces acteurs cherchent à le réaliser en choisissant les moyens plus appropriés (pratiques sociales novatrices) que ceux qu'on utilisait jusque-là pour lutter contre les problèmes sociaux (l'exclusion sociale, la pauvreté, etc), et assurer le développement social des personnes et des communautés. C'est dans ce sens qu'il faut expliquer et comprendre les innovations sociales qui se sont produites dans l'organisation communautaire au Québec au cours des années.

« Depuis quatre décennies (1965-2005), l'organisation communautaire a pris racines sous différentes appellations : "animation sociale" dans les années 1960, notamment avec l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BEAQ) et celle du Conseil de développement social de Montréal (CDS); "action communautaire" dans les années 1970 avec les groupes populaires; "organisation communautaire" avec sa consécration dans les CLSC et comme profession inscrite dans la convention collective des employés du secteur public; puis "intervention communautaire au début des années 1980 pour qualifier le travail des groupes, organisations et réseaux appartenant au secteur communautaire (action de défense de droits), par distinction de celle pratiquée dans le secteur public (...); et de « développement économique communautaire » et « économie sociale » dans les années 1990 pour traduire les renouvellement d'une partie de cette pratique » (Bourque, Comeau, Favreau et Fréchette (2007 : 7-8).

Dans le même ouvrage collectif, Comeau et Favreau (2007) montrent aussi comment en tant qu'innovation sociale, l'organisation communautaire s'est diffusée de 1960 à 1975 des Comités de citoyens, de la Fédération des femmes du Québec dans les services publics avec la Loi sur la santé et les services sociaux qui institue les CLSC, et dans le milieu syndical.

Les contingences historiques étant toujours à l'œuvre, les innovations sociales sont toujours soumises à un phénomène de « rationalisation diffuse » (Weber, 1971). La rationalisation est le processus historique par lequel sont sélectionnées les idées et les valeurs fondamentales qui inspirent les moyens appropriés que propose l'innovation sociale. C'est pourquoi celle-ci ne se réalise pas sans conflits ni

sans luttes entre les porteurs de l'innovation sociale et les catégories d'acteurs qui résistent au changement. Mais une fois sélectionnées, largement diffusées et acceptées par une partie importante de la société, les idées et les valeurs qui se révèlent les plus respectueuses de la dignité de la personne prennent racine et s'installent de façon irréversible dans la conscience collective.

Mais selon les forces historiques, ces idées et valeurs peuvent connaître des avancées ou des reculs dans les institutions et pratiques sociales. Ainsi, l'irréversibilité des idées n'implique pas nécessairement l'irréversibilité des institutions et pratiques sociales. « Une institution, une idée peuvent en effet s'inscrire irréversiblement comme "bonnes" dans la conscience publique, tandis que leur installation est rendue difficile par le jeu des contingences et des intérêts » (Boudon, 2000 : 330). Par exemple l'idée de lutter contre l'exclusion sociale par des entreprises d'économie sociale peut être bonne, mais il pourrait arriver que l'État et le secteur privé refusent d'appuyer leur installation.

Le cas des CLSC au Québec aurait avantage à être ré-étudié dans cette perspective. Leur naissance s'est avérée sans nul doute une innovation sociale qui a été un des plus beaux fleurons du système de santé et de services sociaux. Le rapprochement des services de santé et des services sociaux des citoyens par la voie des CLSC comme services de proximité avec une gestion démocratique et des interventions novatrices non seulement auprès des personnes mais encore dans la communauté a fait la preuve que des idées innovantes peuvent émerger et s'institutionnaliser. Les CLSC ont eu à affronter plusieurs fois les résistances de professions traditionnelles et de gouvernements plus axés sur la primauté des valeurs économiques que sur les enjeux sociaux. La dernière réforme de la santé au Québec avec un mouvement de fusion entre établissements de santé et les CLSC a fortement fragilisé les CLSC et montre les menaces des institutions sociales novatrices qui incarnent les idées fortes ou irréversibles. La résistance à la disparition des acquis des CLSC est cependant active et les groupes porteurs d'innovations comme par exemple les organisateurs communautaires s'activent pour préserver des acquis en termes de valeurs sociales et de participation citoyenne qui fondaient l'action des CLSC.

En dernière analyse, on doit admettre que la notion de dignité de la personne humaine est l'idée forte qui guide discrètement ou de façon latente toute innovation sociale. Il appartient aux acteurs porteurs de l'innovation de mettre en évidence les valeurs humaines qu'ils veulent transformer en institutions sociales ou pratiques sociales puis de chercher à contrer les contingences historiques qui peuvent représenter un obstacle à leur programme.

2. 3 Diffusion de l'innovation sociale

Des enquêtes sur le processus de diffusion des innovations techniques, par exemple une nouvelle variété de produit agricole chez les agriculteurs, un nouveau produit pharmaceutique chez les

médecins, a conduit à la conclusion générale empiriquement démontrée suivante : « une innovation se diffuse à travers certains canaux, selon un délai variable, aux membres d'un système social » (Mendras et Forsé, 1983 : 74). Le processus prend en général une allure *sigmoïde*, c'est-à-dire en forme de **S**. L'adoption et de l'appropriation de l'innovation se jouent en fonction du système social dans lequel sont situés les acteurs sociaux rationnels, et ceci par information et imitation successives. Celles-ci vont d'abord des acteurs sociaux qu'on appelle les pionniers parce qu'ils prennent des risques, s'aventurent seuls et adoptent l'innovation sans soutien de leurs congénères. Viennent ensuite des acteurs sociaux qui adoptent le comportement nouveau des pionniers. Suivent après la majorité des gens plus réfléchis et septiques, puis enfin les gens qui ont peine à changer. Les pionniers et les novateurs ont en général un niveau d'instruction plus élevé que les autres, leur niveau social est plus élevé, ils participent plus aux associations, ont des aspirations sociales et professionnelles plus élevées et sont plus ouverts au changement.

L'innovation peut s'avérer réelle et donner lieu à une nouveauté plutôt circonscrite. C'est avec le temps et la reconnaissance sociale de ses retombées ou du savoir faire qui en émerge que cette nouveauté franchira l'étape de sa reproduction ou de son adaptation à d'autres contextes.

Par exemple en Outaouais, le Dépanneur Sylvestre⁴ qui est à la fois une coopérative de solidarité et lieu d'activités communautaires représente une innovation sociale produite par un petit groupe de gens que l'on pourrait qualifier de pionniers au sens mentionné précédemment. Pour l'heure présentons l'essentiel sur le Dépanneur Sylvestre est une initiative d'économie sociale qui favorise la création d'emplois stables. Mais il est plus que cela. C'est un espace social qui rassemble tous les citoyens sans distinction d'origine sociale, de sexe, de race, de profession ou de religion pour trouver des réponses aux problèmes d'exclusion sociale, d'isolement, de pauvreté ou d'ordre psycho-social que vivent de plus en plus de personnes. C'est ainsi depuis cinq ans le Dépanneur Sylvestre apporte des soutiens aux chômeurs, aux ex-détenus, aux personnes souffrant de dépression, de déficience intellectuelle ou physique. Avec des bénévoles, il offre des soupers et des repas communautaires à contribution libre à la population locale. Il vend des produits du nouveau courant de l'alimentation « vivante » et équitable. De plus, il organise des activités culturelles, artistiques et de solidarité internationale. Il reste à voir si cette innovation en inspirera d'autres ou se reproduira à une échelle au moins régionale.

L'ensemble des propositions sociologiques énoncées ci-dessus à propos de la diffusion de l'innovation technique s'applique également à la diffusion et l'adoption et l'innovation sociale. C'est l'exemple type de l'histoire du Carrefour jeunesse emploi au Québec. Présentons brièvement ce cas de figure.

⁴ Nous menons actuellement une recherche sur le Dépanneur Sylvestre dans le cadre des activités scientifiques de l'Alliance de recherche université communauté en innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC), Université du Québec en Outaouais (UQO)

La crise économique de 1981-1982 en mis plus en évidence l'exclusion sociale et économique des jeunes dans la région de l'Outaouais, où les taux de décrochage scolaire et de chômage étaient les plus élevés au Québec.

En 1983, devant cette situation, un petit groupe d'organismes communautaires (les pionniers) des trois centres locaux de services communautaires (CLSC) de la région mobilisent des gens et organismes (bénévoles, hommes et femmes d'affaires des secteurs coopératif et privé, gens de l'Église) autour d'une innovation sociale en matière d'employabilité et d'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes exclus.

En 1984 le groupe crée le Centre communautaire des jeunes sans emploi, et grâce une subvention du gouvernement du Canada embauche trois personnes (les novateurs) pour définir les objectifs à moyen et long termes du Centre et mettre en œuvre des programmes et services innovants pour favoriser l'insertion des jeunes de l'Outaouais. Entre 1984 et 1985 on met sur pied un programme d'employabilité et un service de soutien aux jeunes entrepreneurs. Au cours des années qui suivirent on développe d'autres services et programmes et en 1987 un édifice est construit pour les abriter tous. Pour s'identifier clairement à sa vocation première le Centre communautaire des jeunes sans emploi prend le nom de Carrefour jeune emploi de l'Outaouais (CJEO) à la fin des années 1980. (Assogba, 2000) et au milieu des années 1990 cette innovation sociale allait se diffuser dans tout le Québec grâce à ses succès non seulement dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes mais également dans le développement communautaire de l'Outaouais.

« Les résultats probants obtenus avec les services qui composent le CJEO lui ont permis d'acquérir une notoriété et une crédibilité enviabiles. La visibilité du CJEO s'est accrue lors d'une bataille qu'il a dû mener pour sauver le Club et stratégie de recherche d'emploi : le CJEO s'est fait connaître à la grandeur du Québec. Le gouvernement du Québec a alors reconnu l'originalité du concept, la qualité des services et de rendement tant du point de vue social qu'économique du CJEO. À compter d'avril 1995, le Secrétariat à l'action communautaire autonome a été mandaté pour implanter une cinquantaine de Carrefours jeunesse emploi au Québec »⁵. À la suite des divers travaux de Assogba auxquels nous avons référé sur le CJEO comme organisation fondatrice des CJE au Québec, Lucie Beaudoin (1999) dans un mémoire de maîtrise a étudié le processus d'institutionnalisation du CJEO.

⁵ Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais, *L'histoire du CJEO*, Document d'archives, 2005.

EN GUISE DE CONCLUSION

La fonction fondamentale de la sociologie est de rendre intelligible les phénomènes qui paraissent énigmatiques ou évidents de prime à bord. Ainsi on peut se demander pourquoi à un moment donné il devient nécessaire qu'une innovation sociale se produise dans une communauté ?. La réponse sociologique à cette question ne paraît simple au premier abord. Mais une relecture des grands sociologues classiques, notamment Tönnies, Durkheim, Weber et Simmel permet de dégager de leur œuvre respective des éléments théoriques capables d'expliquer et de faire comprendre le phénomène social qu'est l'innovation sociale dans les communautés. L'intérêt d'une telle analyse est qu'elle montre que l'innovation sociale et le développement des communautés ne constituent pas des faits de hasard. La relation dynamique entre les deux éléments trouve son explication dans le nécessaire maintien de la cohésion sociale dans la société lorsque la dignité des personnes est en cause; cohésion sociale que la sociologie cherche à comprendre et que le travail social ou l'intervention sociale cherche à construire ou à reconstruire. Dans cette perspective, la sociologie et le travail social constituent les deux faces de la même médaille et cherchent à comprendre et activer l'innovation dans le développement des communautés.

BIBLIOGRAPHIE

ALPE, Yves, BEITONE, Alain, Dollo, Christine, LAMBERT, Jean-Renaud et PARAYRE, Sandrine (2005), *Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz.

ASSOGBA, Yao (2004). « État de la question sur l'étude des valeurs », dans Gilles Provost et Chantal Royer (sous la direction de), *Les valeurs des jeunes*, Sainte-Foy, p. 11-29.

ASSOGBA, Yao (2000).). *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société. L'expérience fondatrice des Carrefours jeunesse-emploi au Québec*, Sainte-Foy, PUQ.

BOUDON, Raymond (2006). *Renouveler la démocratie. Éloge du sens commun*, Paris, Odile Jacob

BEAUDOIN, Lucie (1999). *Les pratiques d'insertion au Québec : le processus d'institutionnalisation vu à partir d'une monographie du Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais*, Mémoire de maîtrise en travail social, Université du Québec en Outaouais.

BOUDON, Raymond, (2002). *Déclin de la morale? Déclin des valeurs?*, Paris, PUF.

BOUDON, Raymond, (2000). « Pluralité culturelle et relativisme », dans *Comprendre*, no1, p.311-339.

BOUDON, Raymond et BOURRICAUD, François (1994). *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 4ième édition.

BOURQUE, Denis, COMEAU, Yvan, FAVREAU, Louis et FRÉCHETTE, Lucie (2007). *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

COMEAU, Yvan et FAVREAU, Louis (2007). « L'organisation communautaire au Québec. Itinéraire d'une pratique sociale devenue une profession », BOURQUE, Denis, COMEAU, Yvan, FAVREAU, Louis et FRÉCHETTE, Lucie (2007). *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 21-39.

DURKHEIM, Émile (1981). *Le suicide. Étude sociologique*, Paris, PUF. 1981, 7^e tirage.

DURKHEIM, Émile (1960 et 1967). *De la division du travail social*, Paris, PUF.

FAVREAU, Louis et LÉVESQUE, Benoît (1996). *Développement économique communautaire : économie sociale et intervention*, Sainte-Foy, PUQ.

FRECHETTE, Lucie (2000). *Entraide et services de proximité. L'expérience des cuisines collectives*, Sainte-Foy, PUQ.

GINER, Salvador (1970). *Initiation à l'intelligence sociologique*, Paris, Privat.

NISBET, A. Robert (1984). *La tradition sociologique*, PUF.

ROUSTANG, Guy (1995). « L'économie, l'éthique et la politique : vers de nouveaux liens », dans Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque, *Contre l'exclusion repenser l'économie*, Sainte-Foy, 1995, p. 45-61.

SIMMEL, Georg (1987). *La Philosophie de l'argent*, Paris, PUF

SIMMEL, Georg (1984). *Les problèmes de la philosophie de l'histoire*, Paris, PUF.

TÖNNIES, Ferdinand (1977). *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, Retz, CEPL.

VOYÉ, Liliane (1998). *Sociologie. Construction du monde Construction d'une discipline*, Paris Bruxelles, De Boeck Université.

WEBER, Émile (1971). *Économie et société*, Paris, Plon.

WEBER, Émile (1981). *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard.

.